

Pour diffusion immédiate

14 mai 2008

LE PIRATAGE DE LOGICIELS EN BAISSÉ DE 3 POINTS EN FRANCE EN 2007

FRANCE – Le taux de piratage de logiciels sur micro-ordinateurs a baissé de 3 points en France entre 2006 et 2007, la tendance générale étant au recul dans la plupart des pays. Le manque à gagner subi par l'industrie à cause du piratage des logiciels en France a diminué de près de 51,5 millions d'euros (75 millions de dollars) en 2007. Malgré cette baisse, le taux de piratage en France est encore élevé par rapport à la moyenne européenne.

Ces constats résultent de la cinquième étude annuelle sur le piratage de logiciels publiée ce jour par Business Software Alliance (BSA), association internationale chargée de représenter l'industrie mondiale du logiciel. Cette étude, qui couvre 108 pays, a été réalisée de manière indépendante par IDC, numéro un mondial des prévisions et études de marché pour le secteur des technologies de l'information.

« Cette étude montre que nous faisons des progrès dans la lutte contre le piratage des logiciels en France, mais qu'il reste encore beaucoup à faire », déclare **Natacha Jollet-David, porte-parole de BSA en France**. « Les efforts entrepris ces dernières années commencent à porter leurs fruits. Malgré tout, la France est toujours très en retard comparée à ses principaux partenaires européens, notamment le Royaume Uni (26%) et l'Allemagne (27%). Il est donc important pour BSA France de poursuivre ses opérations autour de la conformité logicielle, tant sur le plan de la sensibilisation que sur le plan des contrôles visant à faire respecter la loi. »

Après avoir atteint 47% en 2005, le taux de piratage en France s'est réduit sensiblement au cours des deux dernières années, passant à 45% en 2006 puis à 42% en 2007.

Depuis plusieurs années, BSA France mène des actions de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise sur les bonnes pratiques en matière de gestion des logiciels et des risques encourus en cas de piratage. Ces opérations se matérialisent, entre autres, par des campagnes marketing interactif ou encore des tables rondes auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie. En parallèle, BSA France initie des contrôles au sein d'entreprises suspectées de piratage.

- Parmi les 108 pays étudiés, le piratage de logiciels pour micro-ordinateurs a baissé dans 67 pays et augmenté seulement dans 8. Cependant, comme le marché mondial de la micro-informatique s'est développé plus vite dans les pays où le piratage est élevé, le taux mondial de piratage a augmenté de trois points, atteignant 38 % en 2007.
- En Europe, les pays où le taux de piratage est le plus élevé sont la Grèce (58%), Chypre (50%) et l'Italie (49%). Parmi ceux où le piratage est le plus faible figurent le Luxembourg (21%), suivi de l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Suède et la Suisse (25%).

« L'étude montre que les efforts des professionnels et des pouvoirs publics aboutissent à une baisse du piratage de logiciels dans bien des pays, mais que l'essor rapide de la micro-informatique dans les pays émergents à fort taux de piratage se traduit globalement par une augmentation du piratage dans le monde », note **John Gantz, directeur des études chez IDC**. « Nous pensons que cette tendance va se maintenir, ce qui signifie que l'industrie et l'administration doivent de plus en plus cibler leurs efforts sur la lutte anti-piratage dans ces pays émergents. »

Le piratage de logiciels ne pèse pas seulement sur les revenus de la profession. Une étude* BSA publiée en janvier 2008 a montré qu'une baisse du piratage de logiciels était susceptible de générer des centaines de milliers d'emplois nouveaux et des milliards de dollars de croissance économique, tout en gonflant les recettes fiscales qui serviraient à financer les programmes et services locaux. En France, une réduction de 10 points du taux de piratage, étalée sur les quatre prochaines années, pourrait renforcer le secteur informatique local, générer 14 465 nouveaux emplois bien rémunérés et contribuer à l'économie française à hauteur de 6 052 millions d'euros (8 907 millions de dollars **)

BSA propose un « schéma » en quatre points pour faire baisser le piratage de logiciels et en tirer les bénéfices économiques:

- Éduquer et sensibiliser davantage les utilisateurs sur l'intérêt du respect de la propriété intellectuelle et sur les risques encourus en cas d'utilisation de logiciels dépourvus de licence ;
- Adapter la législation nationale sur le droit d'auteur conformément aux engagements de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) pour permettre des actions plus efficaces contre le piratage numérique et en ligne ;
- Instaurer des mécanismes répressifs plus stricts, comme le requièrent les Accords sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC/TRIPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier des lois anti-piratage rigoureuses ;
- Consacrer à ce problème des moyens publics significatifs, sous forme d'unités nationales chargées de veiller au respect de la propriété intellectuelle, de coopération entre pays voisins et de formation pour les fonctionnaires de police et de justice locaux

Pour de plus amples renseignements, ou pour obtenir l'étude complète, veuillez consulter le site www.bsa.org/globalstudy.

L'étude BSA-IDC sur le piratage de logiciels dans le monde porte sur le piratage concernant tous les logiciels fonctionnant sur des micro-ordinateurs, qu'il s'agisse d'ordinateurs de bureau, de portables ou d'ultra-portables. Elle ne couvre pas les autres types de logiciels comme ceux destinés aux serveurs ou aux grands systèmes. Pour confirmer les évolutions du piratage de logiciels, IDC a exploité des statistiques exclusives sur les livraisons de logiciels et de matériels et a fait appel à ses analystes dans plus de soixante pays.

* étude BSA-IDC publiée en janvier 2008 examinant les retombées économiques d'une baisse du piratage de logiciels dans 42 pays et reposant sur le Piracy Impact Model (PIM) d'IDC, un modèle de calcul des effets du piratage qui utilise les enseignements des études de marché d'IDC sur les dépenses informatiques et le piratage de logiciels dans le monde entier ainsi que d'autres informations sur les niveaux d'emploi en informatique et sur la fiscalité en rapport avec l'informatique.

** 1 € = 1,47185 dollars au 31 décembre 2007

A propos de BSA

Business Software Alliance (www.bsa.org) est une organisation mondialement reconnue, consacrée à la promotion d'un monde numérique légal et sûr. Elle est le porte-parole de l'industrie mondiale du logiciel et de ses partenaires constructeurs auprès des pouvoirs publics et sur le marché international. Ses adhérents représentent l'un des secteurs d'industrie qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde. Les campagnes de BSA soutiennent l'innovation technologique à travers des actions d'information en faveur de la protection de la propriété intellectuelle, de la cybersécurité, des échanges et du commerce électronique. En France, BSA regroupe notamment les éditeurs suivants : Adobe, Altinum, Attachmate, Apple, Autodesk, Avid, Bentley Systems, Centennial Software, CNC, Corel, MathWorks, Microsoft, Monotype, O&O, Quark, Siemens PLM Software, Solid Works, Symantec, et Tekla.

A propos de IDC

IDC est le premier groupe mondial de veille, de conseil et d'organisation d'événements sur les marchés des technologies de l'information, des télécommunications et des technologies grand public. IDC aide les spécialistes des systèmes d'information, les responsables d'entreprise et les milieux financiers à appuyer sur des faits leurs stratégies et leurs achats de technologies. Son réseau de plus de 1 000 analystes lui apporte une connaissance internationale, régionale et locale des opportunités et des grandes évolutions des technologies et de l'industrie dans plus de 110 pays du monde entier. Depuis plus de 44 ans, IDC fournit à ses clients des avis stratégiques qui les aident à atteindre leurs objectifs opérationnels. IDC est une filiale d'IDG, premier groupe mondial de presse, d'études et d'organisation d'événements dans le domaine des technologies. Pour en savoir plus sur IDC, merci de visiter le site www.idc.com

#

Contact presse: Hill & Knowlton

Cédric Gründler – Tél.: 01 41 05 44 28 – cedric.grundler@hillandknowlton.com